

REGISTRE	N°	AUTEUR	COMMUNE	CONTRIBUTIONS	THEME	REPONSES DE LA METROPOLE
AUBIERE	0					
AULNAT	0					
BEAUMONT	1	Anonyme	Beaumont	Zone UC près du Vieux Bourg, pas le temps de consulter le dossier et plan manque d'explication	Dossier	Des précisions peuvent être demandées à la Direction du Cycle de l'Eau : contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu
BLANZAT	0					
CEBAZAT	1	BELLIME Jean Louis	Cébazat	La Vaye, retenue d'eau, pour l'entretien passage des machines par la B76, entre autres, Demande d'entretien au 06 07 08 46 02 / jean-louis.bellime@wanadoo.fr	Entretien	Cette observation n'a pas de lien direct avec les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Clermont Auvergne Métropole a engagé des démarches pour se rendre propriétaire d'un chemin d'accès au bassin d'orage depuis la route de Châteaugay. Les demandes relatives à la circulation sur le chemin d'accès situé à l'Est du bassin doivent être adressées directement à la Direction du Cycle de l'Eau (contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu)
	2				PLUi	
	3				PLUi	
CEYRAT	1	CHAISY-ALSUC Claude	Ceyrat	AX 261, demande le raccordement eaux usées au réseau ave de la Libération , ou sur le nouveau réseau de OAP Les Pradeaux	Raccordement	La parcelle mentionnée a été classée en zone d'assainissement non collectif, la topographie étant défavorable à un raccordement sur l'avenue de la Libération. A ce jour, les études concernant l'aménagement de la zone AUG (OAP les Pradeaux) ne sont pas suffisamment avancées pour confirmer la possibilité d'un raccordement des habitations du chemin des Pradeaux sur un futur réseau d'assainissement.
CHAMALIERES	1				PLUi	
CHATEAUGAY	1	BAUBET Jean Pierre	Chateaugay	AI 457/458, erreur sur le plan de zonage, nous sommes raccordé à l'assainissement collectif. Demande de correction	Erreur matériel	La demande de correction a été prise en compte
CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	1	Marc DANTLO	Clermont Fd	OAP Laschamps, les maisons seront t elle raccordées au réseau eaux usées, pourrais je me raccorder ?	Raccordement	La station d'épuration de Laschamps n'étant pas en capacité de recevoir des effluents supplémentaires, l'OAP a été classée en zone d'assainissement non collectif.
CLERMONT HdV	0					
COURNON D'Auvergne	0					
DURTOL	0					
GERZAT	0					
LE CENDRE	0					
LEMPDES	1				PLUi	
NOHANENT	0					
	1	PIAT Monique	Orcines	BD 21 et 40 , demande de travaux pour éviter les inondations à chaque pluie	Travaux Eaux pluviales	Cette observation n'a pas de lien direct avec les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Une intervention a déjà été réalisée par le gestionnaire de la voirie pour gérer le ruissellement et éviter son impact sur les propriétés privées.

ORCINES	2	TAILLANDIER Claude	Orcines	Rue de Pignol, réseau privé, financé par l'AFUL, Depuis d'autres maisons se sont raccordées, sans accord sur notre réseaux, autour les maisons anciennes sont en assainissement individuel	Raccordement	Cette observation n'a pas de lien direct avec les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Il semblerait qu'il s'agisse d'une problématique privée sur laquelle Clermont Auvergne Métropole ne peut intervenir.
	3	MONNET Jean Louis	Orcines	B 071, refus assainissement individuel 02/02025, donc cette parcelle ne peu être vendue	Raccordement	Cette parcelle est située dans un périmètre de protection de captages. L'arrêté de DUP associé impose le raccordement des eaux usées à un réseau collectif. Des travaux seront programmés par la Métropole dans les années à venir.
PERIGNAT-LES-SARLIEVE	1	MARTI Mme	Perignat Les Sarliève	Demande d'entretien Fossé des Gravins, face au terrain de foot. Bassin d'orage route de Cournon	Entretien	Cette observation n'a pas de lien direct avec les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Les demandes d'entretien de fossés doivent être adressées au service concerné. Les bassins d'orage, et en particulier celui situé à l'angle de la route de Cournon et de la rue des Bourgnoux, font l'objet d'un entretien régulier par les services de la Direction du Cycle de l'Eau.
PONT DU CHÂTEAU	0					
ROMAGNAT	0					
ROYAT	0					
SAINT-GENES-CHAMPANELLE	0					
AVENANT						
SOURCE	N°	AUTEUR	COMMUNE	CONTRIBUTIONS	THEME	REPONSES DE LA METROPOLE
Mail 10 mars 2025	1	THOUMIEUX Nicolas	Perignat Les Sarliève	Demande de conservation du mode de régie directe pour la gestion des eaux	Gestion Eaux usées	Cette observation n'a pas de lien direct avec les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.
Mail 24 mars 2025	2				PLUi	
Mail 28 mars 2025	3	FRANTZ Julie	Aubière	Photo: installation récupération , eau pluviale, partagée par maisons mitoyennes	Constatation	Cette observation n'a pas de lien direct avec les zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales. Clermont Auvergne Métropole n'intervient pas sur les installations privées.
Courrier 26 mars 2025 N° 2051 PLUi	1	KANDER Rachid Directeur Général SPL	Clermont Ferrand	ZAC Les Vergnes: incompréhension: changement de zonage, entre l'étude hydraulique (2022) pour dimensionner les ouvrages, sur le base "zone 20 ans". Et le zonage "zone 30 ans" proposé par Clermont Metropole. Demande retour en zone 20 ans, pour ne pas pénaliser le projet.	Modification de zonage	Une mise en compatibilité du dossier d'autorisation environnementale (en cours d'instruction) qui sera approuvé par les services de l'Etat ne s'impose pas au regard de l'indépendance des législations. Toutefois, par anticipation, pour faciliter le traitement des eaux pluviales au niveau des futures autorisations d'urbanisme de la ZAC, le dossier devrait être mis à jour en tenant compte des dispositions du futur zonage pluvial validées en Conseil métropolitain et soumises à enquête publique. En effet, ces dispositions sont le résultat d'une étude cadre qui a été réalisée à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain, dans un souci de cohérence au regard de l'urbanisation et qui tient compte des enjeux et problématiques liés aux eaux pluviales.
Courrier 28 mars 2025	2	BICHELONNE Anthony - Avocat de la Chambre des aménageurs fonciers d'Auvergne, Fédération des Promoteurs immobiliers d'Auvergne, Fédération française du Bâtiment du Puy de Dôme	Métropole	Demande de mise à disposition d'un logiciel de dimensionnement des ouvrages de rétention/infiltration des eaux pluviales	Dimensionnement	Le déploiement d'un plan de communication avec des outils explicatifs et pédagogiques est en cours de réflexion au sein de Clermont Auvergne Métropole.